

# Trois questions à ...

## Isabelle Cassiers

A l'occasion du Colloque «Que nous est-il arrivé ?  
Un demi-siècle d'évolution de l'économie belge» tenu à  
Louvain-la-Neuve, le 2 mars dernier.

*Quelles ont été les grandes étapes de notre évolution économique au cours de ces cinquante dernières années ?*

L'évolution économique de ce demi-siècle a été marquée par deux grandes ruptures qui se situent aux environs de 1973 et de 1981. La première date marque la fin d'une longue période de croissance exceptionnellement élevée et régulière, dénommée «l'âge d'or du capitalisme». Cette croissance s'est appuyée sur un compromis social - un accord sur le partage du gâteau - établi juste après la guerre. Mais à partir du premier choc pétrolier, nous entrons en crise, comme tous les pays industrialisés. La répartition des revenus devient conflictuelle, les déséquilibres macro-économiques se creusent (finances publiques, balance des paiements). Les acteurs sociaux ne perçoivent pas la gravité de la crise et la gèrent comme un simple creux conjoncturel. Après quelques années, la situation devient intenable, d'où la deuxième grande rupture, celle de 1981, qui marque un changement de cap radical de la politique économique. L'idée initiale est de redresser les déséquilibres, mais de fil en aiguille cela nous conduit aujourd'hui à une situation socio-économique très largement modifiée.

*Vous notez que cette troisième étape (1982-2000) est plus difficile à qualifier et que le terme de redressement convient mal. Pourquoi ?*

Le terme «redressement» me paraît peu approprié dans la mesure où il évoque un certain retour à une normalité dont on se serait un temps écarté. Or un certain nombre de transformations majeures sont intervenues. Prenons l'exemple du partage des revenus. Il n'est plus du tout comparable à ce qu'il était avant la crise. En fin de siècle, en comparaison à la moyenne des années 53-70, les revenus du travail, avant prélèvements fiscaux, ont perdu 5% de PNB, tandis que les revenus de la propriété en ont gagné 7 et le revenu des sociétés plus de 3. De surcroît, le taux d'imposition sur les revenus de la propriété n'a pratiquement pas cessé de chuter depuis 1982, là où les prélèvements fiscaux et parafiscaux sur les revenus du travail se sont accrus. Bien au-delà d'un redressement, des restructurations sont en cours. De même, les pressions sur les finances

publiques et sur le fonctionnement du marché du travail nous entraînent progressivement assez loin du compromis social sur lequel s'est construit «l'âge d'or» de la croissance économique.

*Faut-il renoncer à la croissance ? Vous constatez que croissance économique et bien-être n'ont pas été de pair...*

Les années 50 et 60 ont entretenu une sorte de mythe de la croissance, selon lequel celle-ci serait uniformément bonne pour tous et en toute hypothèse indispensable. Une prise de recul nous invite à reconsidérer ce mythe : depuis vingt ans, la croissance se poursuit mais les écarts se creusent et, en moyenne, les gens se déclarent moins heureux. Souhaiter la croissance pour la croissance n'a plus de sens : il faut s'interroger sur le contenu et les finalités de celle-ci. C'est une question majeure pour les années à venir : bien au-delà des traditionnels objectifs de croissance forte, de compétitivité, d'équilibre des finances publiques, serons-nous capable de définir un projet de société sur lequel construire un renouveau du compromis social ? ■

### L'Institut de recherches économiques et sociales (Ires)

Depuis sa fondation par le professeur Léon Dupriez en 1928, l'Ires centre ses efforts de recherche tant théoriques qu'appliquées sur la problématique belge et européenne de la politique économique et sociale.

En adoptant en 1990 de nouvelles structures, l'Ires a organisé ses activités de recherche autour de quatre axes de recherche, disposant chacun de son équipe animée par un responsable et encadrée par des chargés de recherche. Les quatre axes de recherche sont l'économie industrielle, les marchés financiers, la macroéconomie et l'économie internationale, le marché du travail et les politiques sociales.

L'Ires a réalisé de nombreuses recherches financées par des organismes belges et internationaux. Il a aussi réalisé des études spécifiques pour plusieurs grandes entreprises industrielles et financières publiques comme privées. À ces activités s'ajoutent celles du Service d'analyse économique, dont le rôle est de servir d'interface entre l'Ires et les acteurs économiques non-universitaires.



Professeur à la Faculté des sciences économiques, sociales et politiques, membre de l'Institut de recherches économiques et sociales (Ires), chercheur au FNRS.

Les textes présentés au colloque sont publiés dans la revue *Reflets et Perspectives de la vie économique*, 2000,1, sous la direction d'Isabelle Cassiers, éditions De Boeck, 170p. Contact : stage@ires.ucl.ac.be ou (010) 47 34 26. Également en vente en librairie.

### IRES

Place Montesquieu 3,  
1348 Louvain-la-Neuve.  
Téléphone (010) 47 41 52  
Fax (010) 47 39 45  
E-mail anderson@ires.ucl.ac.be